

# BATZ-SUR-MER

## ET ses VILLAGES

KERVALET • TRÉGATÉ • KERMOISAN • ROFFIAT

MAG N°55  
ÉTÉ 2025



**P6** PARC JEAN  
ET SOIZIK FRÉOUR

**P10** DOSSIER :  
LE SPORT À BATZ-SUR-MER

**P14** LES NOUVEAUX PRODUITS  
DE LA BOUTIQUE DE L'OFFICE  
DE TOURISME

## Parc Jean et Soizik Fréour

Ouverture au public durant l'été



# SOMMAIRE



MAG N°55  
ÉTÉ 2025



» <b>ÉDITO DU MAIRE</b> .....	page 3
» <b>L'INFO MUNICIPALE</b> .....	page 4
• L'actualité de l'enfance-jeunesse Fin des travaux au groupe scolaire Alain Boutlé Bilan de la mutualisation de la restauration scolaire avec Le Pouliguen	
• Focus sur l'animation sportive départementale	
• Travaux achevés, en cours ou à venir Pôle Urbanisme et Police municipale Travaux d'enfouissement des réseaux aériens à Trégat et Roffiat Extension du Centre Technique Municipal	
• Focus sur le Parc Jean et Soizik Fréour	
» <b>EN BREF</b> .....	page 7
• Un nouveau spécialiste au Centre Municipal de Santé	
• Démolition de l'ancien cinéma	
• Locaux commerciaux vacants	
• L'APHJ recherche des hébergeurs	
• Le chiffre (subventions aux associations)	
» <b>CIVISME : quelques rappels de bon sens</b> .....	page 8
» <b>DOSSIER : le sport à Batz-sur-Mer</b> .....	page 10
» <b>TOURISME</b> .....	page 14
• Les nouveautés de la boutique de l'Office de tourisme	
• Installation de panneaux d'informations sur le sentier des douaniers	
• Batz-sur-Mer, Petite Cité de Caractère®	
• Une aide financière pour le premier classement des meublés de tourisme	
» <b>CADRE DE VIE</b> .....	page 16
• Travaux de renaturation des espaces publics	
• Une nouvelle signalétique côtière	
• Réparation de la croix de Roffiat	
» <b>L'ACTU DES PROS</b> .....	page 17
» <b>TRIBUNES</b> .....	page 18
» <b>MAIRIE &amp; ÉTAT CIVIL</b> .....	page 19

Magazine d'informations municipales #55 Été 2025 ♦ Directrice de la publication : Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire Mairie de Batz-sur-Mer / 34, rue Jean XXIII / 44740 Batz-sur-Mer ♦ Rédacteur en chef : Frédéric SAUTON, directeur de la communication et de la promotion du territoire ♦ Textes et crédits photographiques : ville de Batz-sur-Mer, sauf mentions contraires ♦ Diffusion : 4 500 exemplaires ♦ Création : Stéphanie CANDELIER Impression (sur papier issu de forêts durablement gérées) : La Contemporaine ♦ Ne pas jeter sur la voie publique Dépôt légal : été 2025 ♦ Illustration de couverture : Fabienne Raimbaud ([www.instagram.com/fabienne.raimbaud](http://www.instagram.com/fabienne.raimbaud)) & Aymeric Louvet ([www.instagram.com/aymeric\\_louvet](http://www.instagram.com/aymeric_louvet))

## VOS SERVICES MUNICIPAUX

### HÔTEL DE VILLE

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.92.25,  
[mairie@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mairie@mairie-batzsurmer.fr)  
[www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr)

### URBANISME

26, rue Vaucourt-Singer,  
[mairie@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mairie@mairie-batzsurmer.fr)  
Urbanisme : Tél. 02.40.23.56.01  
Services Techniques : Tél. 02.40.23.56.00

### CCAS (accueil sur RDV)

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.77.40,  
[ccas@mairie-batzsurmer.fr](mailto:ccas@mairie-batzsurmer.fr)

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

11, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.89.51,  
[mediatheque@mairie-batzsurmer.fr](mailto:mediatheque@mairie-batzsurmer.fr)  
[mediatheque.batzsurmer.fr](http://mediatheque.batzsurmer.fr)

### OFFICE DE TOURISME MUNICIPAL

25, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.92.36,  
[office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr](mailto:office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr)  
[www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)

### ENFANCE-JEUNESSE

Portail Familles :  
<https://batzsurmer.portail-familles.app/sej@mairie-batzsurmer.fr>  
Groupe scolaire Alain Boutlé :  
4, rue Alain Boutlé, Tél. 06.33.51.49.38  
Restaurant Scolaire :  
rue Alain Boutlé, Tél. 02.40.23.78.34  
École privée Sainte-Marie et Saint-Pierre :  
2, rue de Trémondais, Tél. 02.40.23.92.16  
Espace Jeunes « La Hurllette » :  
impasse la Hurllette, Tél. 02.40.23.78.34  
[jeunesse@mairie-batzsurmer.fr](mailto:jeunesse@mairie-batzsurmer.fr)  
Centre d'Accueil et de Loisirs :  
rue Vaucourt-Singer, Tél. 02.40.23.78.34  
[centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr](mailto:centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr)  
Accueil périscolaire :  
rue Alain Boutlé, Tél. 02.40.23.78.34  
ouvert de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30

### CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

1, place de la Gare (siège social en mairie),  
Tél. 02.40.23.77.12,  
[cms@mairie-batzsurmer.fr](mailto:cms@mairie-batzsurmer.fr)  
- Horaires d'accueil téléphonique et physique :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h.  
- Horaires de consultations :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et  
de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 13h.

### POLICE MUNICIPALE

26, rue Vaucourt-Singer, Tél. 02.40.23.91.99.  
[policemunicipale@mairie-batzsurmer.fr](mailto:policemunicipale@mairie-batzsurmer.fr)

### CAP ATLANTIQUE LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

(déchets, eau, assainissement...)  
[www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)

Le ♥ qui Batz



# ÉDITO



Chères Batziennes, chers Batziens

Notre territoire est connu et reconnu pour son patrimoine, son histoire, son environnement exceptionnel et, plus globalement, pour la qualité de son cadre de vie... On oublie trop souvent qu'il est également un magnifique terrain de jeu pour s'adonner à la pratique sportive, ou devrais-je dorénavant écrire : aux pratiques sportives !

Durant ces cinq dernières années, nous avons en effet conforté et développé les activités existantes, notamment en soutenant nos associations, et nous avons développé de nouvelles activités : le surf à Valentin, le canyoning en été, les modules de fitness et le Parcours Permanent d'Orientation au Petit Bois... Et nous avons surtout réalisé une promesse que d'autres avant nous avait faite sans jamais la concrétiser : rénover et agrandir notre complexe sportif qui accueillera en septembre nos associations, ainsi que de nouvelles disciplines, à l'exemple de l'escalade. Je vous donne rendez-vous le **samedi 6 septembre** pour le forum des associations qui y sera organisé et qui sera l'occasion de rendre hommage à Pierre Le Berche, maire de 1977 à 2001. Cet équipement portera son nom et une plaque en son honneur sera dévoilée à 12h en présence de sa famille, de ses proches et de tous les Batziens qui souhaiteront s'associer à cet événement.

Ces derniers mois ont également vu l'achèvement des travaux du Pôle Urbanisme et Police municipale et des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire, ainsi que le démarrage des travaux du Parc Jean et Soizik Fréour, des chantiers de renaturation du centre-bourg, de l'enfouissement des réseaux aériens à Trégaté et Roffiat et de la construction d'une clinique dentaire par un entrepreneur privé à la place de l'ancien cinéma abandonné depuis presque vingt ans.

En 2020, vous nous avez confiés la gestion des affaires municipales : nous avons mis en œuvre notre programme et nous sommes même allés au-delà de nos engagements ! Et ce, comme nous l'avions promis, sans aucune augmentation de la part communale sur les impôts locaux, en maintenant l'endettement communal à un niveau normal et sans surtaxer les résidents secondaires qui s'acquittent de la taxe d'habitation en plus de la taxe foncière, et qui contribuent donc pleinement au budget de la commune.

Alors que nous entrons dans la dernière année de notre mandat, nous tenons à vous remercier pour votre confiance et votre soutien !

L'été a débuté : les événements et manifestations seront nombreux dans les semaines à venir, et vous pourrez en prendre connaissance en feuilletant l'agenda qui a été distribué avec ce magazine.

Comme traditionnellement, deux accueils dédiés aux résidents secondaires seront organisés cet été : le **samedi 12 juillet** et le **samedi 2 août** à 11h dans la salle des Fêtes. N'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Un hommage sera également organisé en l'honneur de Jean et Soizik Fréour durant l'été : les travaux du parc sont en cours et ont pris un peu de retard. La date n'est donc pas encore arrêtée, mais nous vous en informerons via nos moyens traditionnels de communication dès qu'elle sera connue.

**Je vous souhaite un excellent été !**

Marie-Catherine LEHUÉDÉ

Maire de Batz-sur-Mer,

3<sup>ème</sup> vice-présidente de Cap Atlantique en charge de la Culture,

de l'enseignement musical et

des équipements culturels d'intérêt communautaire

## L'ACTUALITÉ DE L'ENFANCE-JEUNESSE



### Fin des travaux au groupe scolaire Alain Boutle

Le groupe scolaire a fait l'objet de travaux importants de rénovation du bâti, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, notamment afin d'améliorer la performance énergétique de cet équipement et le confort des élèves et des équipes pédagogiques. Le chantier a duré un an pour un coût global d'un peu plus d'1,4 million d'euros. L'inauguration officielle s'est déroulée lors de la Fête de l'école le vendredi 27 juin.

Ces travaux ont bénéficié de différentes subventions : État (192 465€), Région Pays de la Loire (200 000€), Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo (95 418€) et Certificats d'Économies d'Énergies (16 844.52€).

### Bilan de la mutualisation de la restauration scolaire avec Le Pouliguen

Grâce à la convention de production mutualisée de repas, les déjeuners servis depuis la rentrée scolaire 2024 pour les élèves des deux écoles ont été préparés et livrés par la cuisine centrale du Pouliguen.

Le bilan de cette première année est excellent : la qualité des repas est bien meilleure et cela permet aux deux collectivités de développer leur politique d'achats responsables (augmentation de la part du Bio, valorisation des circuits courts et des produits de saison...) tout en mutualisant les coûts.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, 20 728 repas enfants et 1 420 repas adultes ont été servis au restaurant scolaire.



## FOCUS SUR L'ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

Les éducatrices et éducateurs sportifs du département proposent des activités physiques et sportives sous forme de cours hebdomadaires ou de stages. Cette « école multisports » permet de découvrir plusieurs disciplines à des tarifs très avantageux. À Batz-sur-Mer, l'intervenant est Maxime Degrez. Outre les stages pendant les vacances scolaires, deux créneaux sont proposés en période scolaire : les lundis de 17h à 18h15 (CE1-CE2) et de 18h15 à 19h30 (CM1-CM2-6<sup>ème</sup>).

Le montant de l'adhésion est calculé selon votre quotient familial, il s'échelonne de 0 à 90€ par an. Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à contacter Maxime Degrez au 06.71.22.75.64. ou sur [maxime.degrez@loire-atlantique.fr](mailto:maxime.degrez@loire-atlantique.fr)



©DR

# TRAVAUX ACHEVÉS, EN COURS OU À VENIR



## Pôle Urbanisme et Police municipale (26, rue Vaucourt-Singer)

Rénové et agrandi, ce bâtiment situé derrière la médiathèque municipale (accès par la rue Vaucourt Singer) accueille depuis le début de l'année les services de l'Urbanisme et de la Police municipale.

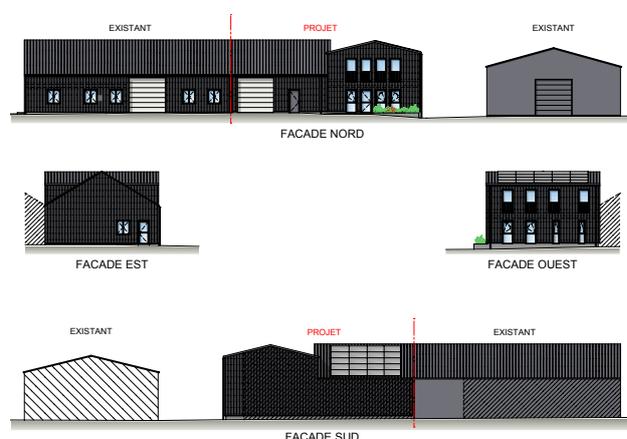
- Urbanisme : Tél. 02.40.23.56.01.  
Services Techniques : Tél. 02.40.23.56.00.  
(mairie@mairie-batzsurmer.fr)
- Police municipale : Tél. 02.40.23.91.99.  
(policemunicipale@mairie-batzsurmer.fr)



## Extension du Centre Technique Municipal

Afin d'augmenter la capacité de stockage, de créer des bureaux et d'améliorer les conditions de travail, une extension va être construite dans le prolongement de l'un des deux bâtiments du centre technique municipal qui est situé à l'angle de la rue du Bérigo et de la route de Prad Velin. 100 m<sup>2</sup> de locaux de stockage vont ainsi être créés, ainsi que cinq bureaux, de nouveaux vestiaires (H/F) et une salle de réunion. Ce chantier devrait démarrer en septembre 2025 pour une mise en service au printemps 2026.

Le coût prévisionnel de cette extension s'élève à un peu plus de 500 000€ TTC. Une subvention a été sollicitée pour un montant de 175 000€ (DETR).



©Averty et Delestre

## Travaux d'enfouissement des réseaux aériens à Trégat et Roffiat

À Roffiat, les travaux d'enfouissement des réseaux Enedis sont achevés et les nouveaux mâts d'éclairage public sont quasiment tous posés. Il reste à finaliser les réseaux enterrés télécom avant de pouvoir procéder au retrait des fils aériens et des poteaux.

Pour Trégat, la situation est sensiblement similaire. La requalification définitive de la voirie est prévue à l'automne 2025 (sous réserve du résultat des marchés publics non connu à ce jour).

- Ces deux chantiers font intervenir de nombreuses entités (Enedis, Orange, Territoire d'Énergie 44, Cap Atlantique, entreprises de travaux publics...), ce qui complexifie la coordination et ne permet pas une planification précise.

Pour les deux villages, cette première phase de travaux permettra d'enfouir partiellement les réseaux aériens dans les secteurs qui ont été prioritaires. L'enfouissement total des réseaux aériens s'étalera sur plusieurs années, au-delà de 2026.

Depuis 2020 la commune a engagé 850 000€ dans l'enfouissement des réseaux aériens (plus 450 000€ investis par Territoire d'énergie 44).

# UN NOUVEAU PARC AU CŒUR DU CENTRE-BOURG



Vue de l'intérieur du parc  
Illustration de Fabienne Raimbaud

La première étape des travaux du parc Jean et Soizik Fréour va s'achever durant l'été, et il est prévu d'ouvrir le parc au public au début du mois d'août 2025 (*selon le planning connu à la date de bouclage de ce magazine*). À cette occasion, un hommage (*voir encadré ci-dessous*) sera rendu à Jean et Soizik Fréour et la population sera conviée à y participer (*la date sera communiquée via les différents outils de communication de la commune au cours de l'été*).

## Zoom sur les travaux engagés

Chacun aura pu le constater en passant devant le chantier, les entreprises ont été nombreuses à intervenir : profilage du terrain qui comporte des dénivelés importants, création des réseaux d'eaux, d'assainissement et des réseaux électriques, réalisation des cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite, reprise et élévation des murs en pierre, réalisation des gradins en granites, préparation des fondations de la future scène en bois, sécurisation des bâtis, réalisation des premières plantations... sont quelques-uns des travaux qui ont été réalisés ces derniers mois. En juillet, les clôtures en bois avec les propriétés voisines et les espaces pavés seront réalisés, une partie des éclairages et du mobilier urbain sera posée. Puis les travaux reprendront à l'automne avec la finalisation des plantations et la réalisation d'une scène en bois non couverte qui pourra accueillir de petites formes de spectacle.

## Quel sera le devenir des bâtiments ?

Malheureusement, le bâtiment appelé « les arcades », situé sur le côté ouest de la propriété, a dû être démoli : construit sans fondation et malmené par les racines des arbres, il menaçait ruine. S'agissant des trois autres bâtiments (la maison principale, l'atelier du sculpteur et la petite maison côté rue de la Plage), si des orientations ont été évoquées (résidence d'artiste, espace de création et d'exposition et petit bar-salon de thé en saison), aucune décision définitive n'a été prise, dans le respect des élections municipales à venir au printemps 2026.

## Un parc-jardin

Au total 25 arbres à tiges ou en cépée et environ 4 000 sujets (arbustes, plantes, fleurs) vont être plantés sur les 2 400 m<sup>2</sup> de la parcelle. Ce nouvel îlot de fraîcheur, au cœur du centre-bourg, complètera ainsi le parc du Petit Bois, qui a aujourd'hui une vocation plutôt festive, familiale, ludique et sportive, et le parc de Ker d'Abas, petite forêt trop méconnue du centre-bourg.

## Un coût maîtrisé

Le coût de ces travaux d'aménagement du jardin, de démolition du bâti menaçant ruine, de reprise des murs de clôture et de préparation à la rénovation des trois bâtiments (réseaux, sécurisation...) s'élève aujourd'hui à 1 143 000€. Pour rappel, la commune a acquis la propriété en 2021 pour 241 000€.

Depuis 2020, la commune a investi un peu plus de 9 millions d'euros pour la rénovation/construction/ création des bâtis et la requalification des espaces publics.

## UN HOMMAGE AU COUPLE FRÉOUR

La municipalité a souhaité rendre hommage au sculpteur, mais aussi à son épouse, en faisant réaliser une statue par Aymeric Louvet sculpteur breton. Cette statue de deux mètres de hauteur environ, en granite jaune de Languedias, sera installée durant l'été. Elle représente Jean Fréour sculptant sa muse, Soizik Fréour.

## UN NOUVEAU SPÉCIALISTE AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ



©DR

Depuis fin mars, le docteur Thomas Sellenet, chirurgien orthopédiste et traumatologue, assure des consultations tous les mercredis. Conventionné secteur 1, il opère à la clinique Brétéché de Nantes. La prise de rendez-vous est possible sur [www.doctolib.fr/chirurgien-orthopediste/nantes/thomas-sellenet](http://www.doctolib.fr/chirurgien-orthopediste/nantes/thomas-sellenet).

Presque 18 000 consultations ont été réalisées au CMS en 2024, sans impact sur les finances communales dans la mesure où la structure s'autofinance grâce aux recettes liées aux consultations et aux différents financements de la CPAM.

## LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS



La commune s'est associée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire afin de lutter contre la désertification commerciale, notamment dans le centre-bourg qui compte plusieurs cellules commerciales inoccupées. Les propriétaires de ces locaux ont été contactés afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et être mis en relation avec des porteurs de projets.

## LE CHIFFRE

Le budget 2025 alloué aux subventions versées par la commune aux associations et au titre du Pass'Association s'élève à 80 000€ (en augmentation de 8,11% par rapport à 2024).

## L'APHJ RECHERCHE DES HÉBERGEURS

Sous convention avec la commune, l'Association Presqu'île Habitat Jeunes propose aux 15-30 ans, en emploi, en apprentissage, en stage ou en mobilité professionnelle, des solutions d'hébergement temporaire chez l'habitant. L'APHJ assure la médiation entre les jeunes demandeurs d'un logement et les hébergeurs. Elle s'occupe de tout ! L'indemnité de séjour est encadrée, et s'élève à 15 ou 17€ par jour selon la saison, dans la limite de 250 à 270€ par mois.

Les particuliers intéressés pour proposer une solution d'hébergement peuvent contacter l'APHJ (2, rue Louis ÉON à Guérande) au 02.40.11.16.11. ou sur [contact@aphj-logement.fr](mailto:contact@aphj-logement.fr)



## DÉMOLITION DE L'ANCIEN CINÉMA



Abandonné depuis plus de quinze ans, amianté et à l'état de ruine, le bâtiment de l'ancien cinéma a dû être démolit au printemps. Seule la façade classée a été préservée. Les porteurs du projet prévoient la construction d'un nouveau bâtiment qui accueillera notamment une clinique dentaire. Trois praticiens pourront y exercer.

## SOYONS TOUS DES CITOYENS (ET DES VACANCIERS) RESPONSABLES !

La population batzienne est multipliée par six au plus fort de la saison. Cette « explosion démographique saisonnière » et l'insouciance inhérente aux vacances peuvent parfois favoriser les incivilités... Cette double-page rappelle quelques conseils de bon sens pour que nous soyons, tous ensemble, actrices et acteurs de notre bien-vivre ensemble et de la qualité de notre cadre de vie commun !

### En mode conducteur

- Je ne stationne pas sur les trottoirs ou en double-file  
(même si « *je n'en ai que pour deux minutes !* »)
- Je respecte les limitations de vitesse  
(et plus globalement l'intégralité du Code de la route !)
- J'évite de prendre la voiture lorsque je peux circuler autrement  
(« *Qu'est-ce que je vais devenir moi ? Et bah un piéton !* »)



### En mode cycliste ou en trottinette

- Je ne roule pas sur les trottoirs  
(un piéton est « *une personne se déplaçant à pied, en marchant ou en courant, par opposition à celui qui utilise un véhicule* » source Wikipédia)
- Je respecte les sens interdits, les stops et les passages piétons  
(et plus largement tout ce que je dois respecter !)
- Je porte les équipements de sécurité obligatoires  
(casque pour les – de 12 ans, équipements réfléchissants hors agglomération...)
- Je stationne mon vélo à des emplacements adéquats, pour ne pas gêner la circulation des piétons ou les habitants des propriétés alentours



### En mode bricolage-jardinage

- Je respecte les jours et horaires autorisés :
  - En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
  - Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 18h
  - Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

En cas d'infraction, le montant de la contravention s'élève à 150€

- Je ne fais pas, et je ne fais pas faire, de travaux bruyants pendant la période estivale, du 15 juillet au 31 août

## En mode touriste et petit baigneur

- Le maillot de bain et le « summer body » c'est sur la plage, pas en ville !
- J'écoute ma musique si je le souhaite, mais je n'en fais pas profiter toute la plage (ni toute la rue)
- Je me renseigne sur les conditions de mer auprès des nageurs-sauveteurs
- Je joue, je saute, je cours, je plonge, je surfe, je cerf-volant, bref je profite de mes vacances à la mer, mais dans le respect des autres usagers de la plage !



## En mode balade

- Au mieux (*vous êtes parfait*), je rapporte mes déchets pour les recycler chez moi, au pire (*vous êtes quand même presque parfait*), je les dépose dans les poubelles publiques, mais pas par terre ou dans la nature !
- Je respecte le travail des paludiers : interdiction de descendre dans les exploitations ou de prendre des photos des paludiers au travail sans leur autorisation !



## En mode 30 millions d'amis

- Les animaux à la plage, ok mais avant 10h et après 20h, du 15 avril au 30 septembre
- Je ramasse systématiquement les crottes de mon chien (*mon chien m'appartient -> les crottes de mon chien appartiennent à mon chien -> alors les crottes de mon chien m'appartiennent => CQFD*)
- Je tiens mon chien en laisse (même si « pas de problème, il n'est pas méchant ! »)



## En mode citoyen

- Je sors mes bacs de déchets ménagers juste avant la collecte et je les rentre juste après
- Je trie mes déchets, chez moi, aux points d'apport volontaire ou en déchetterie
- Je respecte mes interlocuteurs privés et publics (commerces, voisins, administration, services...). *BON À SAVOIR : la politesse, la gentillesse et la courtoisie ne font l'objet d'aucunes taxes ou impôts à Batz-sur-Mer, elles sont gratuites et font tellement de bien à tout le monde !*
- Je respecte le mobilier et les espaces publics, comme si c'était les miens (d'ailleurs ça l'est)
- J'achète local aujourd'hui, pour pouvoir continuer à acheter local demain



## RÉOUVERTURE DU COMPLEXE SPORTIF PIERRE LE BERCHE



Entièrement déconstruit pour être agrandi, le bâtiment a conservé sa forme et son aspect de salorge d'origine

Quarante-deux ans après son inauguration en 1983, et après cinq années de fermeture pour cause de covid, puis de travaux sur la partie vestiaires et parking, puis de travaux de rénovation-extension du bâti principal, le complexe sportif est à nouveau opérationnel ! En voici les principales caractéristiques :

### Vestiaires :

- 6 vestiaires au total, avec sanitaires et douches
- 2 vestiaires arbitres
- » Cette partie du bâti est chauffée



Les vestiaires ont été rénovés en 2020-2021

### Salle de gymnastique / sports de contact / pratiques douces

- 197 m<sup>2</sup> de surface
- 1 local de rangement
- 1 bureau partagé arbitre / résultats / réunion / accueil
- » Cette partie du bâti est chauffée

### Structure Artificiel d'Escalade (SAE) de type bloc

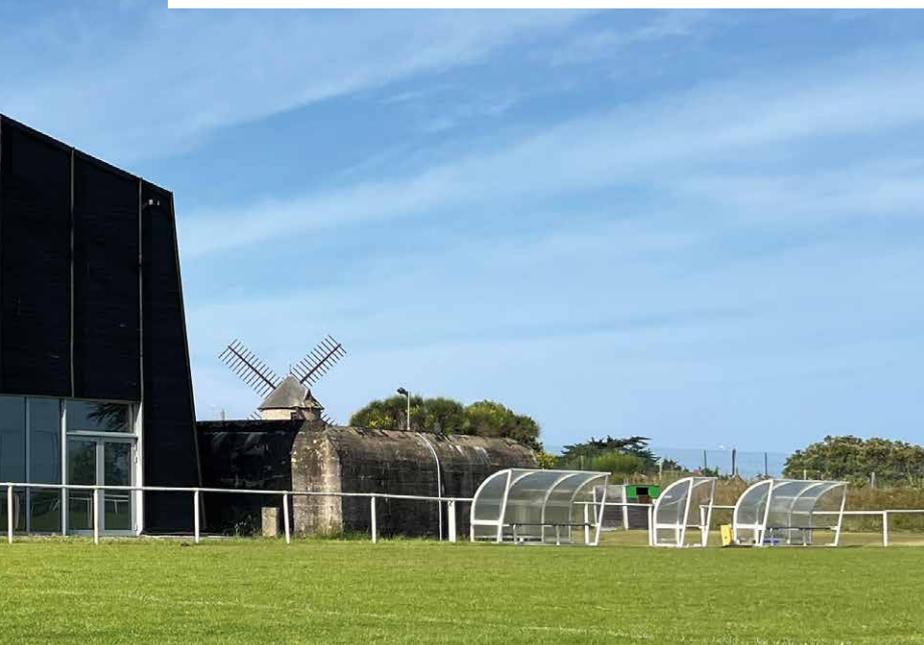
- 24 mètres de linéaire sur 4.5 mètres de hauteur
- 1 000 prises installées pour 70 blocs
- » Cette partie du bâti est chauffée



Le bloc d'escalade



Une reproduction de la fresque qui ornait le pignon intérieur a été placée dans le hall d'entrée



## RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 !

La municipalité a choisi d'honorer Pierre Le Berche, maire de 1977 à 2001, en donnant son nom à ce nouvel équipement. Toute la population est conviée le samedi 6 septembre 2025 à 12h pour assister au dévoilement de la plaque commémorative. Le forum des associations sera organisé le même jour de 10h à 18h (entrée libre et gratuite, programme à venir sur [www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr)).



La grande salle omnisports

### Salle omnisports :

- 584 m<sup>2</sup> de surface
- Les différents tracés sportifs :
  - o 1 tracé basket-ball
  - o 1 tracé hand-ball et futsal
  - o 4 tracés badminton
  - o 1 tracé tennis
  - o 3 tracés volley-ball
- Plusieurs locaux de rangements
- Maintien des anciennes tribunes
- 1 club-house partagé
  - Cette partie du bâti n'est pas chauffée, mais bénéficie d'un apport thermique grâce au mur solaire du pignon sud

**112 panneaux photovoltaïques seront bientôt installés en toiture** avec une puissance cible de 50,4 kWc recherchée. Cela correspond à 112 modules de puissance 450 Wc disposés en mode paysage et répartis harmonieusement sur la toiture entre les jours zénithaux assurant l'éclairage naturel de la salle. L'électricité produite sera auto-consommée par les bâtiments municipaux, permettant une réduction de la facture énergétique de la commune.



# DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES

Outre les disciplines sportives proposées par les associations et clubs batziens ou sous convention, Batz-sur-Mer offre de multiples possibilités de pratiques sportives, tout au long de l'année.



## Côté mer

### • LA VOILE

L'école de voile Valentin propose des formules variées et accessibles à tous (à partir de 7 ans) pour apprendre à naviguer. L'école est ouverte d'avril à fin septembre. Des tarifs préférentiels sont proposés aux personnes justifiant d'un domicile à Batz-sur-Mer.

Informations sur : [www.ecoledevoilevalentin.fr](http://www.ecoledevoilevalentin.fr)



### • LE SURF

Installées plage Valentin et plage de la Gouvelle, les deux écoles de surf proposent des cours collectifs et individuels de surf et de bodyboard, ainsi que la location de surf, bodyboard et combinaison.

**Low Tide surf School** : plage Valentin (impasse la Hurlette) / 06.14.10.20.96. / [www.lowtide-surfschool.com](http://www.lowtide-surfschool.com)

**Nomas école de surf** : plage de la Gouvelle (poste de secours) / 06.23.68.31.16. / [www.nomasecoledesurf.fr](http://www.nomasecoledesurf.fr)



### • LE CANYONING

Encadré par un professionnel et entièrement équipé, vous pourrez découvrir la côte sauvage sous un nouvel angle, en évoluant entre mer et rochers, avec une alternance de marche, de sauts dans l'eau, de nage, d'escalade, de descentes en rappel et en tyrolienne.

**Prérequis** : à partir de 12 ans, maîtrise de la nage et être à l'aise avec la hauteur.

Informations sur : [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)

La randonnée sur le sentier des douaniers est interdite avec des bâtons de marche non munis d'embouts en caoutchouc. L'objectif est de préserver l'environnement naturel et d'empêcher la dégradation des sols.



## Côté terre

### • LE TENNIS

Les trois courts extérieurs de tennis du Petit Bois peuvent être réservés directement en ligne sur <https://ballejaune.com/club/tennisbatzsurmer> (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : gratuit / du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : 7€/heure pour les personnes justifiant d'un domicile à Batz-sur-Mer et 10€/heure pour les visiteurs). Des professeurs de tennis proposent également des cours et stages en saison.

Informations sur : [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)



### • LE MINIGOLF

Rénové en 2024 avec un design unique évoquant les marais salants et le littoral, le parcours du mini-golf (18 trous) offre une nouvelle expérience de jeu inoubliable pour les joueurs de tous niveaux.

Informations sur : <https://minigolf-batzsurmer.com>



### • LE PARCOURS PERMANENT D'ORIENTATION (PPO)

À l'aide d'une carte d'orientation, voire d'une boussole, l'objectif est de trouver une vingtaine de balises cachées dans les parcs du Petit Bois et de Ker d'Abas. Cette activité « sport et nature » propose sept parcours thématiques, à faire seul, entre amis, en famille, avec un challenge temps, ou pour se balader et découvrir les parcs de Batz-sur-Mer... Les fiches parcours sont disponibles à l'Office de tourisme ou en téléchargement sur [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)



### • NOUVEAUTÉ 2025 : L'ESCALADE

Durant l'été, les Voies Salées ouvriront le nouveau mur d'escalade du complexe sportif Pierre Le Berche au grand public, contre paiement d'un droit d'entrée.

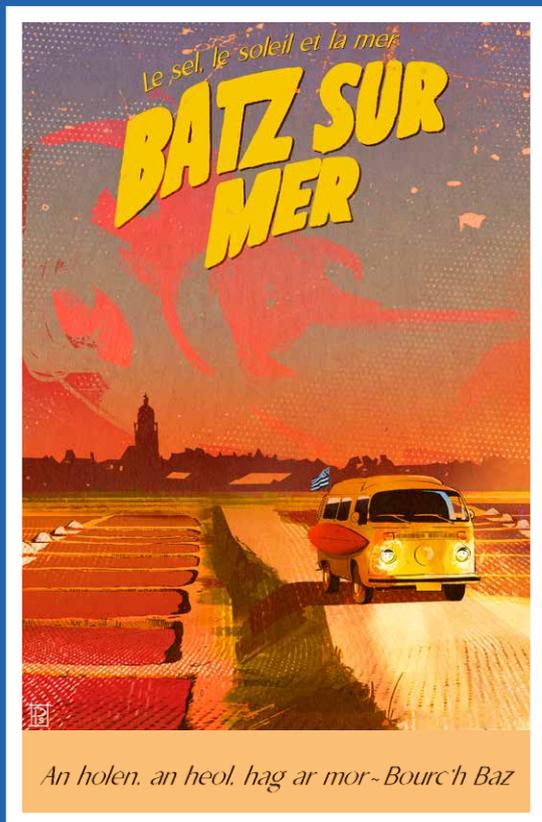
Informations à venir sur : [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)



### • SANS OUBLIER...

- La dizaine de modules de fitness et les jeux pour enfants installés dans le parc du Petit Bois.
- Le terrain multisports rue Alain Boutle récemment rénové. Un second terrain multisports sera prochainement accessible au public à proximité du complexe sportif.





①



②



④



②



③



⑤



③



④



⑤

## LES NOUVEAUTÉS DE LA BOUTIQUE OT

- ① **L'affiche 2025 « le sel, le soleil et la mer »**, par Pierre Selinghe (format A2 / 15€), également déclinée en carte postale (1€)

L'Office de tourisme a demandé à l'artiste FAELPT de redessiner son logo-marque de territoire « le cœur qui batz » !

Ce nouveau visuel se décline sur plusieurs produits :

- ② **Des sweat-shirts et tee-shirts enfants et adultes** (entre 13 et 30€, coloris vintage white et coloris caribbean blue)
- ③ **Des torchons (14,90€ les deux) et des serviettes de plage (26€)**
- ④ **Des bonnets (18€ les deux) et pochettes zippées (9€)**
- ⑤ **Des tote-bags (10€), bavoirs bébés (9€) et une gourde (12€)**

» D'autres produits sont également en vente. N'hésitez pas à venir nous voir !

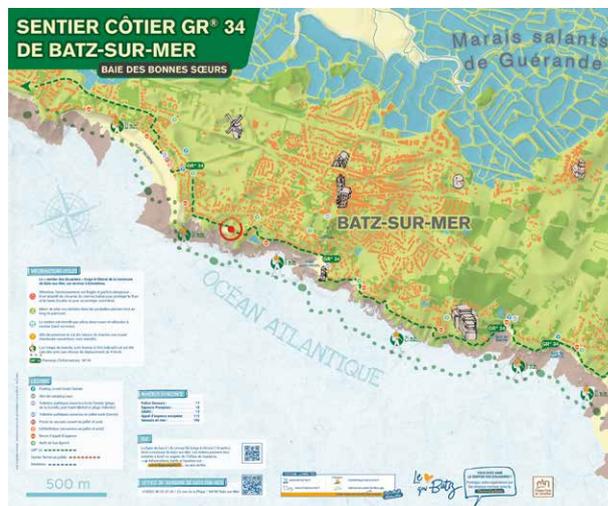
- Afin de répondre à une forte demande,
- l'Office de tourisme municipal travaille à l'ouverture d'une boutique en ligne.

# INSTALLATION DE PANNEAUX D'INFORMATIONS SUR LE SENTIER DES DOUANIERS

Suivant les recommandations des Petites Cités de Caractère de mieux communiquer sur le circuit de Grande Randonnée 34 (GR® 34) qui longe toute notre côte, l'Office de tourisme a implanté six panneaux d'informations. La cartographie du littoral a été réalisée par Perrin Remonté, breton qui s'est notamment fait connaître par sa carte « *Et si tous les glaciers fondaient ?* », sur laquelle la Bretagne était devenue une île !

Ces nouveaux panneaux permettent de mieux communiquer (temps de trajet à pied, informations pratiques, parkings, WC, possibilité de retour en bus...) auprès des promeneurs et randonneurs qui sont nombreux à emprunter le sentier en toutes saisons.

Cartographe indépendant publié notamment dans National Geographic ou Science et Vie, Perrin Remonté explore notre monde à travers des œuvres originales avec un regard artistique et poétique, à mi-chemin entre plusieurs disciplines, cartes, photos, géographie et sciences de l'environnement. Son travail est à découvrir sur : [www.perrinremonte.com](http://www.perrinremonte.com)



## BATZ-SUR-MER, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE®

Dans le cadre du réseau des Petites Cités de Caractère, l'Office de tourisme a édité un nouveau dépliant : le « parcours de découverte ».

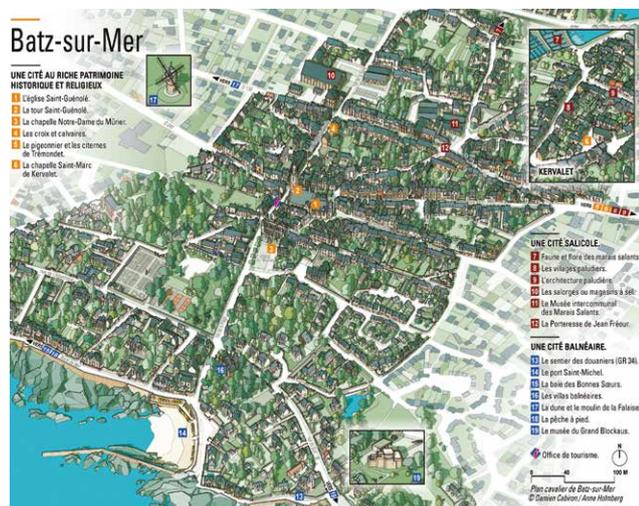
Ce document touristique, également disponible en anglais et en allemand, permet à nos visiteurs d'un jour ou de plusieurs, de découvrir les richesses de Batz-sur-Mer à travers trois thématiques : le patrimoine historique et religieux, le sel et le littoral.

## UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE 1<sup>ER</sup> CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

Vous proposez à la location saisonnière un hébergement non classé à Batz-sur-Mer ? La commune vous propose une aide financière de 50% du coût du premier classement (dans la limite de 100€. Le coût d'un premier classement se situe entre 150 et 250€).

■ Être classé, c'est simple, rapide et c'est louer mieux et plus!

Informations auprès de l'Office de tourisme ou sur : [www.lecoeurquibatz.fr](http://www.lecoeurquibatz.fr)



Avec plus de 8 000 followers sur Facebook, plus de 5 000 sur Instagram et plus d'un millier sur TikTok, la commune et son Office de tourisme ont considérablement développé leur audience sur les réseaux sociaux durant les dernières années.

## TRAVAUX DE RENATURATION DES ESPACES PUBLICS

Avec le concours du Conseil des Sages, la commune s'est engagée dans un programme de renaturation des espaces publics. L'objectif est de désartificialiser ce qui peut l'être et d'apporter de la végétation haute et basse, en tenant compte des nombreux réseaux enterrés.



### La Grande Rue

La fontaine fil d'eau, qui a toujours dysfonctionné, a été déconstruite. Certains matériaux ont été récupérés pour être réutilisés dans le parc Fréour. L'escalier central a été légèrement réduit afin d'améliorer le cheminement des personnes à mobilité réduite. Deux arbres ont été plantés et quatre massifs plantés ont été créés.

### Les places des Grandes Salorges et de la Cathédrale

Ces deux places vont retrouver des arbres, leurs prédécesseurs ayant été abattus lors des travaux de 2018. Quatorze arbres de différentes espèces seront plantés et plusieurs massifs seront réalisés au cœur et en périphérie des deux places. Les plantations seront réalisées à l'automne et de nouveaux appuis-vélos seront installés. L'accès aux commerces de la place des Grandes Salorges sera constamment maintenu pendant toute la durée des travaux programmés avant et après la saison. Pour assurer ces plantations, l'éclairage public de la place sera modifié.

## UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE CÔTIÈRE

Pour renforcer l'information sur les risques et interdictions sur le littoral



Installée au fil du temps et des arrêtés successifs, la signalétique visant à informer et à sensibiliser les usagers du littoral dénotait, par son aspect hétéroclite et peu esthétique, avec la qualité de notre cadre de vie. Elle a donc été remplacée par des totems en bois dotés de différents pictogrammes. Homogène, plus esthétique, mieux intégrée à l'environnement naturel et plus facilement compréhensible, cette nouvelle signalétique a été implantée aux quarante accès sur le littoral batzien.

## RÉPARATION

De la croix de Roffiat



Reposant sur un socle de granite juché sur un rocher, la croix de Roffiat est ornée de treize petits cœurs jaunes. Au centre, un cœur blanc de taille plus importante est entouré d'une couronne d'épines. Une éponge et une lance symbolisent les instruments de la passion. Un coq trône fièrement au sommet de la croix.

Le coq a été réparé par l'entreprise ETH Emmanuel Thoby, et le cœur et l'éponge, en régie par les services techniques municipaux.

Nombreux sur le territoire, les croix et calvaires témoignent du passé chrétien de Batz-sur-Mer et de ses habitants.

La croix des douleurs a une histoire insolite : taillée dans un menhir entre le IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle, et longtemps installée dans un champ, elle a été par la suite incrustée dans la façade d'une maison située dans le bas de la rue Charles-de-Gaulle. Elle est classée « Monument Historique » depuis 1944. La légende raconte qu'il suffit de s'y frotter pour soigner ses rhumatismes. Une autre légende dit qu'elle sainte lorsqu'une famille batzienne s'est disputée.



## LORINE HENNEBELLE

Designer culinaire et cheffe nomade, Lorine partage sa cuisine végétarienne colorée et joyeuse pour co-crédier des moments de vie uniques. Elle propose des ateliers de cuisine pour petits et grands, des prestations pour les professionnels (événements, expériences gustatives, dîners, team building, retraites bien-être...) et des dîners privés à domicile.

**LORINE HENNEBELLE**, [www.lorinehennebelle.fr](http://www.lorinehennebelle.fr) / 06.35.56.62.16. / [hello@lorinehennebelle.fr](mailto:hello@lorinehennebelle.fr) / [www.instagram.com/lorine.hennebelle](https://www.instagram.com/lorine.hennebelle)



## ÉTONNANTES N°7

Le dernier numéro de la revue Étonnantes, édité par la Batzienne Solenn Cosotti, est entièrement consacré à la presqu'île de Guérande : vingt femmes étonnantes, qui vivent dans la région et la font vivre au quotidien, y sont interviewées. Elles ont choisi de vivre sur la presqu'île de Guérande, d'y agir, de s'y épanouir et de s'y engager. Elles parlent de leur attachement à la nature, omniprésente sur

ce territoire, de leurs convictions féministes, d'entraide et de solidarité, d'engagement et de persévérance.

**ÉTONNANTES, le numéro 7 est en vente auprès de l'Office de tourisme au tarif de 19€ / Informations sur <https://etonnantes.com>**



**@ATELIER\_GOODTIME**

## ATELIER GOODTIME

Atelier Goodtime est une agence d'architecture d'intérieur et de design située à Batz-sur-Mer. Passionnée par la mer et ancienne sportive de haut niveau en voile, j'imagine des espaces qui respirent l'élégance, la fluidité et l'harmonie. Je propose des projets sur mesure pour particuliers et professionnels : rénovation, extension, aménagement, décoration et création de mobilier. Chaque projet est une aventure unique, réalisée avec passion et rigueur. Mon bureau, situé au 24 rue de Quiobert, vous accueille sur rendez-vous pour échanger sur votre projet.



**ATELIER GOODTIME, 24, rue de Quiobert / [www.ateliergoodtime.com](http://www.ateliergoodtime.com) / 06.88.01.35.23. / [contact@ateliergoodtime.com](mailto:contact@ateliergoodtime.com)**



## POISSONNERIE JEAN-BA

La poissonnerie Jean-Ba vous propose un large choix de produits de la mer. Vous trouverez du poisson et des fruits de mer en direct des criées du Croisic et de la Turballe. Les conserves de la Perle des Dieux et la soupe de poisson des pêcheurs de Noirmoutier viennent compléter l'arrivage.

Horaires d'ouverture (pouvant varier en fonction de la saison) : lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 13h30, jeudi vendredi de 8h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h30, le samedi de 8h30 à 13h30 et le dimanche de 8h45 à 13h.

**POISSONNERIE JEAN-BA, 31, rue de la Plage / 06.31.08.43.52. / Facebook : poissonnerie Jean-Ba**



## VIVONS BATZ DEMAIN // LISTE MAJORITAIRE

Alors que nous entamons notre dernière année de mandat, nous tenons tout d'abord à renouveler nos remerciements aux Batziennes et aux Batziens qui nous ont fait confiance en 2020 en nous confiant la gestion de notre commune.

Nous avons la satisfaction d'avoir respecté nos engagements prévus dans notre programme. Nous les avons d'ailleurs dépassés, en saisissant les opportunités qui se sont présentées à nous et en nous adaptant aux circonstances, toujours avec l'objectif unique d'améliorer la qualité de vie des habitants, à l'exemple du Centre Municipal de Santé qui est une véritable réussite que beaucoup nous envient.

Nous avons réalisé tout cela dans le respect des deniers publics et du portefeuille des contribuables : grâce à une gestion saine des finances publiques, sans augmentation des taux communaux d'imposition et sans augmentation du niveau d'endettement communal habituel, nous avons pu investir pour notre cadre de vie commun.

De nombreux chantiers laissés à l'abandon par nos prédécesseurs ont été mis en oeuvre : c'est le cas pour le complexe sportif Pierre Le Berche, pour la rénovation du groupe scolaire, ou encore pour l'ancien cinéma qui accueillera d'ici quelques mois une clinique dentaire privée.

S'agissant du futur parc Jean et Soizik Fréour, nous avons su saisir l'opportunité d'acquérir cette propriété à très faible coût pour créer un nouvel espace public au cœur du centre-bourg, qui soit complémentaire des parcs du Petit Bois et de Ker d'Abas. Ce projet n'a pas grevé nos autres investissements, ni la qualité du service public rendu par les agents municipaux. Les premiers travaux ont constitué à passer tous les réseaux (eaux et électricité) et à rendre le parc entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Des premières plantations ont été effectuées, il y en aura d'autres en automne. Un parcours artistique sera également proposé sur les huisseries des bâtis. Vous êtes nombreux à nous exprimer votre impatience de découvrir ce magnifique parc ! Il faudra toutefois encore attendre quelques semaines, l'ouverture étant prévue au début du mois d'août.

Les travaux, très attendus, d'enfouissement des réseaux aériens à Roffiat et Trégaté se poursuivent. Ils devront être finalisés au-delà des prochaines élections municipales. À l'image de Kervalet, ces deux villages paludiers retrouveront ainsi toute leur superbe, sans fils aériens disgracieux et sensibles aux tempêtes.

Comme vous, nous constatons que Batz-sur-Mer connaît un nouvel essor : de nouveaux commerçants et entrepreneurs s'installent, des résidents secondaires deviennent principaux, de jeunes familles font leur apparition... C'est le signe d'une attractivité retrouvée ! Il semblerait d'ailleurs que les chiffres du recensement qui a eu lieu en début d'année indiquent une évolution démographique positive : cela devra être confirmé au début de l'année prochaine. Ce serait une première depuis plusieurs décennies.

Le lotissement de la Bonne Eau, sur l'ancien terrain de football désaffecté, permettra d'alimenter cette dynamique démographique positive. Le dossier avance conformément au planning, mais ce nouveau quartier ne sortira pas de terre avant fin 2026, début 2027.

En raison de la période pré-électorale qui débute le 1<sup>er</sup> septembre 2025, notre prochaine tribune respectera la neutralité qui va de soi. Nous profitons donc de celle-ci pour remercier une nouvelle fois les Batziennes et les Batziens, pour saluer l'engagement de nos bénévoles associatifs et de nos professionnels et pour féliciter les agents municipaux qui, sous notre impulsion, travaillent avec sérieux, implication et professionnalisme pour le bien-être quotidien des Batziennes et des Batziens.

Nous vous souhaitons un très bon été !

## RÉUSSIR BATZ-SUR-MER ET SES VILLAGES

### // LISTE MINORITAIRE

L'attractivité de notre commune est une richesse pour laquelle nous devons tous oeuvrer. Votre minorité y prend sa part, constructive et responsable.

Nous considérons que cette richesse dont nous héritons, nous devons la valoriser pour les générations futures.

Nous croyons à l'attractivité plurielle de notre commune pour attirer de nouveaux résidents, avec des lieux et équipements pour l'enfance, l'économie, la santé.

Notre Centre Médical et un projet privé en matière dentaire, la culture ou le sport par la réhabilitation de la salle Pierre Le Berche sont la pérennité de Batz sur mer.

La connaissance de notre histoire doit être préservée, le passé de nos anciens, le récit rude ou heureux de nos plages et de nos marais salants.

Nous devons aussi valoriser la présence d'artistes Batziens.

Le projet de la maison Fréour est l'exemple contemporain qui fait ou fera de notre patrimoine, notre attractivité.

## CATHERINE SORIA

### // ADJOINTE AU MAIRE SANS DÉLÉGATION CONSEILLÈRE MINORITAIRE

Un emprunt de 1,2M€ contracté pour Fréour (jardin et galeries).

Aucune vision du budget total alors qu'il restera les 2 maisons ainsi que les apprentis à rénover.

Aucune subvention en vue puisque le projet sur le bâti n'est pas défini...

Une opération qui dépassera probablement 2,5M€.

Est-ce responsable ?

## MARIE-NOËLLE VALLAUD

### // CONSEILLÈRE MINORITAIRE

L'association des jeunes sapeurs-pompiers de la Côte d'Amour a fait une demande de subvention de 2 000€ au titre de l'année 2025. Malgré mon amendement au conseil municipal d'avril, la majorité des élus n'a accordé que 1 000€. En parallèle, la commune finance Fréour pour plus de 1M€... Incompréhensible!



## VOS ÉLUS

Prise de RDV au 02.40.23.92.25 / Rendez-vous à l'Hôtel de ville : 34, rue Jean XXIII.

### » Marie-Catherine LEHUÉDÉ // MAIRE

>> reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville

### » Bruno SCHMIT // PREMIER ADJOINT (urbanisme, cadre de vie et environnement),

>> reçoit sans rendez-vous tous les mardis (sauf le 1<sup>er</sup> mardi du mois) de 14h à 17h à l'Hôtel de ville et reçoit en tant qu'adjoint à l'urbanisme uniquement sur rendez-vous (02.40.23.56.01), les jeudis de 9h à 12h.

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [bruno.schmit@mairie-batzsurmer.fr](mailto:bruno.schmit@mairie-batzsurmer.fr)*

### » Françoise COQUARD // ADJOINTE (affaires sociales et enfance-jeunesse),

>> reçoit sans rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [francoise.coquard@mairie-batzsurmer.fr](mailto:francoise.coquard@mairie-batzsurmer.fr)*

### » Jean-Luc MOREAU // ADJOINT (finances, ressources humaines et économie),

>> reçoit sans rendez-vous tous les jeudis de 10h à 12h

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [jean-luc.moreau@mairie-batzsurmer.fr](mailto:jean-luc.moreau@mairie-batzsurmer.fr)*

### » Anne LE BOURG // ADJOINTE (santé),

>> reçoit sur rendez-vous

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [anne.lebourg@mairie-batzsurmer.fr](mailto:anne.lebourg@mairie-batzsurmer.fr)*

### » Éric MOULIÉ // ADJOINT (sécurité, sport et vie associative),

>> reçoit sans rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h

*Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [eric.moulie@mairie-batzsurmer.fr](mailto:eric.moulie@mairie-batzsurmer.fr)*



## » Décès

- Jeannine MÉNARD, veuve RICHARD / le 26 novembre 2024 (93 ans)
- François JACQUEMAIN / le 07 décembre 2024 (88 ans)
- René LE DORZE / le 12 décembre 2024 (88 ans)
- Irène PINEAU, épouse CLEMENSAT / le 28 décembre 2024 (64 ans)
- Jacques PETITEAU / le 08 janvier 2025 (75 ans)
- Denise ANIZON, veuve BOQUIEN / le 11 janvier 2025 (107 ans)
- Géraldine GUILBAUD, veuve AURIAU / le 12 janvier 2025 (84 ans)
- Bernard JOËSSEL / le 25 janvier 2025 (87 ans)
- Monique CAVALIN, veuve CROIZET / le 28 janvier 2025 (90 ans)
- Jacques RUDANT / le 1<sup>er</sup> février 2025 (83 ans)
- Séverine BOISIAUD, pacsée CHILOUX / le 13 février 2025 (53 ans)
- Louis THULEAU / le 20 février 2025 (76 ans)
- Christian LE BIHAN PENNANROZ / le 26 février 2025 (78 ans)
- Gérard RAVILLY / le 14 avril 2025 (89 ans)
- Stéphanie LE VAILLANT, divorcée COGNARD / le 20 avril 2025 (50 ans)
- Jean-Yves LECOINDRE / le 26 avril 2025 (73 ans)
- Denise CHÉORY, veuve BONTEMPS / le 27 avril 2025 (91 ans)
- Luce BODIN, épouse ABOUCHOUKR / le 21 mai 2025 (70 ans)

## ÉTAT CIVIL

### » Naissances

- Marin BOUILLON  
le 08 décembre 2024
- Morgan CHOIGNARD  
le 19 janvier 2025
- Caëlie PRADEAUX  
le 20 avril 2025
- Victoria RICHARD DUMERGUE  
le 03 mai 2025
- Mahé CHEDMAIL LE BONHOMME  
le 21 mai 2025

### » Mariages

- Maria CAVALIÉ MARTINEZ et Emilio LUQUE AVILA  
le 02 avril 2025
- Laure-Elise DUMERGUE et Erwan RICHARD  
le 12 avril 2025
- Marie COUCHOUD et Damien PEIGNÉ  
le 02 mai 2025
- Lauren BAUD et Florian BLANDINIÈRES  
le 03 mai 2025
- Marine BARTH et Thomas FOURNAISE  
le 31 mai 2025

# BACK TO BATZ 60'S



**Dimanche 3 août**  
**BATZ-SUR-MER**  
MONOKINI • THE BEATSKITS • MANSION'S CELLAR  
ROLLER DANCE SQUAD & FRIPERIES

[WWW.BATZSURMER.FR](http://WWW.BATZSURMER.FR)